

ID: 062-200069482-20250410-D59_2025-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 10 avril 2025

L'an 2025 et le 10 avril à 18h le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 3 avril 2025.

Date de la convocation : 3 avril 2025 Date d'affichage : 3 avril 2025 Délibération N° 10-04-2025 / N°59

Etaient présents les membres en exercice : 76

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeyser, Eric Poulain, Pascal Hemery, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Alexandre Decry, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés: 7

Membres ayant donné procuration: 16

Membres votants: 99

<u>Absents</u>: Fabienne Kwiatkowski, Sébastien Bertout, Jacques Nick, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Vincent Lacroix, Jean Bridel, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand.

<u>Absents suppléés</u>: Thomas Bonnelle suppléé par Jean-Noël Danvin, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Patrick Nepveu suppléé par Eric Rivaux, Magali Urbanac suppléé par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras, Edouard Hautecoeur suppléé par Céline Godart.

Absents excusés : Sylvie Gabez, Alain Traisnel

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le



ID: 062-200069482-20250410-D59_2025-DE

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Harold Tetu, Patrick Roblot ayant donné procuration à Pascal Coin, Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Anne-Marie Dupuis ayant donné procuration à Muriel Sergier, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Michel Petit ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Sabine Surelle ayant donné procuration à Pascal Mestan, Hugues Legoux ayant donné procuration à Yves Lieppe, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Arnaud Ricq ayant donné procuration à Béatrice Dausse, Ernest Auchart ayant donné procuration à Michel Seroux, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Emmanuel Ioos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre Marrochini

Titre de la délibération : Attribution d'une subvention pour le financement de bus pour le transport des collégiens des collèges du territoire au Forum des Métiers du 19 mai à l'Hôtel Communautaire

Dans le cadre de notre partenariat avec le Collège de Pas-en-Artois, qui en a fait la demande, nous organisons un Forum des Métiers le 19 mai de 9h à 15h30. Cet événement réunira environ 600 élèves provenant des trois collèges de Pas-en-Artois, Avesnes-le-Comte et Aubigny. Les élèves seront répartis en vagues de 200 participants tout au long de la journée, afin d'assurer une visite fluide des stands.

Le forum accueillera une trentaine de stands animés par des professionnels, dont des commerçants locaux ainsi que plusieurs services communautaires, tels que le numérique avec le Labot, la santé, l'enfance, l'assainissement et le sport. Cette diversité de participants permettra aux élèves de découvrir un large éventail de métiers et de secteurs d'activité.

L'objectif principal de cet événement est de **stimuler les vocations** chez les collégiens, de leur faire découvrir de nouveaux métiers, mais aussi de les sensibiliser aux **opportunités de stages** disponibles sur notre territoire. Pour accompagner cette démarche, des **questionnaires métiers** seront remis aux élèves, leur permettant de remplir des informations sur les professions qui les intéressent, tout au long de la journée.

Ce forum constitue ainsi une occasion précieuse de créer des liens entre les jeunes et le monde professionnel, tout en leur ouvrant des horizons pour leur avenir.

Vu la demande des collèges de Pas en Artois, Aubigny et Avesnes le Comte concernant le transport des collégiens pour participer au Forum des Métiers prévu le 19 mai à l'Hôtel Communautaire d'Avesnes le comte,

Vu l'importance de cet événement pour l'orientation professionnelle des collégiens, et la nécessité d'assurer un transport adéquat pour les élèves des collèges du territoire,

Après avoir pris connaissance des premiers devis, le coût est estimé à environ 1 500 euros. Ce montant pourrait être ajusté en fonction des devis finaux.

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le



ID: 062-200069482-20250410-D59_2025-DE

Suite à l'avis favorable du Bureau du 2 avril 2025, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De prendre en charge le coût des bus nécessaires au transport des élèves pour se rendre au Forum des Métiers

Le Président

Michel Seroux

* Pas de C

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 🖔 🛝 /2025 et publication ou notification du 25 🛝 /2025